



ETABLISSEMENT A L'AGONIE !

A Besançon, le 24/02/2025

Notre établissement et ses personnels se rapprochent du point de rupture :

- **La surpopulation pénale atteint des sommets !**
- **Les différents quartiers sont au bord de l'explosion !**
- **Les matelas au sol ne sont plus qu'une question de temps !**
- **Le quartier arrivant déborde !**
- **La durée du parcours arrivant est réduite afin de faire de la place au plus vite !**

Malgré les alertes lancées auprès des services de la DISP (05 janvier 2025), force est de constater que leur niveau d'appréciation relève uniquement du nombre de matelas au sol.

Malgré les alertes auprès du parquet (18 février 2025), nous avons largement atteint le seuil de criticité (qui est de 318 détenus) soit 400 détenus écroués pour 274 places.

Et ce ne sont pas les annonces séduisantes du Garde des Sceaux qui vont améliorer les conditions de travail des personnels à court terme ! **Les agents suffoquent !**

Malgré nos différents avertissements, le manque d'effectifs reste inchangé (**moins 26 agents**), les heures supplémentaires à crédit s'accumulent avec des journées de travaux à rallonge allant jusqu'à **16h** !

La tension monte dans les cellules et sur les cours de promenades ! Les actes de violence sont quotidiens comme ce samedi 22 février lors d'une altercation entre détenus avec une arme artisanale ! Notre collègue s'en sortira sain et sauf malgré une intervention très musclée qui a permis d'éviter un drame !

Nous dénonçons la prise en charge à la va-vite de notre collègue très choqué et une vraie reconnaissance de son action professionnelle qui a permis d'éviter un drame. Nous lui apportons tout notre soutien et NOUS l'aiderons dans l'ensemble de ses démarches.

Cette administration est incapable d'anticiper les problèmes et ce sont toujours les personnels, sur le terrain, qui prennent les coups !

Que vous faut-il pour vous provoquer une prise de conscience ?! Un drame ? Un agent au tapis ?

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Besançon saura mobiliser les personnels à un mouvement de contestation si des actes concrets et rapides ne sont pas engagés ! A bonne entendre !

Le bureau local UFAP UNSa Justice